VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU : 22 mars 2021

Présent(e)s :

M. Claude EERDEKENS, Bourgmestre
MM. Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD et Elisabeth MALISOUX, Echevins ;

MM. Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha FRANCOIS, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSEN et Eddy SARTORI, Conseillers communaux ;

M. Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : M. Philippe RASQUIN

14.5. OBJET : Interpellation de Monsieur le Conseiller Hugues DOUMONT : *« Centre de vaccination à ANDENNE »*

Monsieur Hugues DOUMONT, Conseiller communal, interpelle le Collège comme suit :

« Monsieur le Bourgmestre,

Vous avez diffusé un communiqué de presse sur la vaccination et le centre de vaccination d'Andenne ce jeudi 11 Mars. Vous disiez en substance que vous n'étiez que trop peu ou pas encore au courant de la suite des opérations et que l'organisation vous semblait relever d'une administration bien lourde alors qu'elle devait être opérationnel au 15 Mars pour le grand public.

Quelles sont les nouvelles aujourd'hui ? Andenne va-t-il bénéficier d'un centre de vaccination permanent ou intermittent (Ce dimanche le site du gouverneur indique toujours intermittent) . Que vous a dit en substance la Ministre Morreale à ce sujet, dont vous citez le contact dans la Libre Belgique ? Quoiqu' il en soit, combien de vaccinations seront possibles par jour et quelles communes devront être desservies par ce centre ?

L'obligation de se vacciner dans ce centre est- elle effective pour les andennais ou pourront- ils bénéficier du vaccin dans un autre centre, une fois leur convocation reçue ? Confirmez- vous que c'est bien au centre culturel que ces opérations auront lieu ? Sait – on déjà le vaccin qui sera administré (Pfizer, Astra zeneca ou Moderna) ?

Vous parliez de difficultés administratives pour la mise en route

Des pistes de solutions ont-elles pu être dégagées ? Bref, le collège peut-il nous présenter un état détaillé actualisé du dossier ?

Je vous remercie pour votre réponse. »

* * *

En réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller DOUMONT, Monsieur le Bourgmestre fait état d'une protestation auprès de Madame Christie MORREALE, Ministre Wallonne de la Santé, dénonçant l'ouverture de centres de vaccination partout en Belgique dans les grandes villes au détriment d'autres petites villes comme Andenne.

A ce sujet, Madame la Ministre a confié à Monsieur le Bourgmestre qu'un centre pourrait ouvrir à Andenne début avril.

A titre informatif, Monsieur le Bourgmestre explique qu'il a assisté à un webinaire réalisé par le Docteur Yvon ENGLERT en ce qui concerne l'histoire de la vaccination.

En ce qui concerne les vaccinations à proprement parler, Monsieur le Bourgmestre indique avoir été alerté par des citoyens mécontents à propos de problèmes organisationnels (convocations, inscriptions, ...).

Sur ce plan, il indique avoir protesté fermement auprès de l'AVIQ à l'effet d'obtenir des informations claires et précises quant à savoir si un centre de vaccination sera opérationnel à brève échéance à Andenne.

Il fait remarquer que l'AVIQ a privatisé l'organisation de cette vaccination massive dans le cadre d'un marché public et regrette que d'autres organismes publics ne se soient pas mobilisés (infirmiers, armée, ...), ce qui a engendré un ralentissement dans le processus de vaccination.

En ce qui concerne les convocations déjà reçues chez certains citoyens, il les invite, dès réception, à se faire vacciner aux centres de vaccination le plus proche de leur domicile, même si le centre de vaccination d'Andenne n'est toujours pas opérationnel.

A ce sujet, Monsieur le Bourgmestre indique que le centre de vaccination qui sera établi au Centre culturel devrait être opérationnel début avril, en sachant qu'il ne sera pas permanent (1 semaine/3).

Sur le plan administratif, il signale qu'une convention a été rédigée entre l'AVIQ et le Centre culturel. Il regrette cependant qu'un représentant de l'AVIQ ne se soit pas déplacé afin d'expliquer l'organisation d'un tel centre.

Relativement aux modalités pratiques, il fait remarquer que Monsieur l'Echevin Benjamin COSTANTINI a été contacté par une structure privée pour organiser sa mise en place et l'engagement de personnel pour son fonctionnement.

En ce qui concerne le choix du vaccin, Monsieur le Bourgmestre indique que des doses vaccinales arrivent dans les centres de vaccination en fonction du type de vaccin disponible à ce moment.

Il note par ailleurs que les autorités souffrent d'une insuffisance de vaccins livrés par les entreprises pharmaceutiques.

A ce propos, il fait remarquer que les vaccins Pfizer ne suivent pas et que, par ailleurs, les vaccins Johnson & Johnson ont été validés et sont en cours d'acheminement.

En ce qui concerne le vaccin AstraZeneca, notamment controversés par rapport aux effets secondaires qui seraient provoqués chez certains patients, il fait remarquer que le Ministre fédéral de la Santé a eu le bon réflexe quant à son maintien afin de continuer les vaccinations en cours.

Il rappelle cependant que la vaccination n'est pas obligatoire mais il conseille à l'ensemble de la population de se faire vacciner dans l'intérêt de la santé publique générale.

En termes de mobilité, il indique qu'un service de taxi social sera mis en place pour véhiculer les personnes qui sont dans l'impossibilité de se déplacer.

De plus, il fait remarquer qu'une catégorie de personnes grabataires sont également dans l'impossibilité de se déplacer en direction des centres de vaccination.

A ce sujet, il invite l'AVIQ à réfléchir à une stratégie pour éviter le gaspillage des doses de vaccins non utilisées.

Monsieur le Bourgmestre estime qu'il est à craindre qu'une vaccination annuelle devra se faire afin de contrer l'évolution des variants du Covid qui se développent à travers le monde, en référence aux autres vaccins habituels généralement et fréquemment utilisés.

En conclusion, Monsieur le Bourgmestre voit un espoir à travers la vaccination pour permettre à tout à chacun de retrouver une vie normale.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

PAR LE CONSEIL,

LE DIRECTEUR GENERAL, LE BOURGMESTRE,

VILLE D'ANDENNE NAMUR

R. GOSSIAUX **C. EERDEKENS**